

SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES DECHETS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

Séance du 02 mars 2018

N° 2018 - 05

Nombre de délégués en exercice :	15	L'an deux mil dix-dix-huit, le 02 mars à 09 heures 30, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à l'hôtel du Département à Montauban, sous la présidence de Monsieur Michel WEILL, Président.
Présents :	8	
Votants :	10	
Nombre de voix :	14	
Date de la convocation :	23 février 2018	

Présents : MM ARLANDES, BERTELLI, BOURDONCLE, HEBRARD, LAMOLINAIRIE (pouvoir de M. MOLLE), REGAMBERT, RESONGLES et WEILL (pouvoir de Mme BAREGES).

Absents excusés : MM. ALAZARD, BONHOMME, BONSANG, DEPRINCE et SAZY.

Assistait à la séance : M. BARON (Syndicat Départemental des Déchets)

OBJET : Travaux de remplacement et renouvellement d'équipements dans les déchèteries.

La majorité des déchèteries ont été ouvertes au public entre 2006 et 2008.

Depuis l'origine, le guidage des bennes pour leur mise en place à quai est constitué d'un bastaing fixé le long du mur. De même, les butées caoutchouc en fond d'emplacement destinées à amortir la poussée de la benne sont fixées sur une base en bois.

Au fil du temps, ces éléments putrescibles se sont dégradés. Ils doivent être remplacés. 2 solutions techniques ont été arrêtées :

- les butées des quais seront remplacées par des butées caoutchouc montées sur support métallique galvanisé,
- le guidage des bennes sera assuré par un plat métallique large et épais positionné au sol.

Une consultation a été lancée dans le cadre d'un marché à procédure adaptée (MAPA) où 4 candidatures ont été enregistrées.

L'analyse des offres a été présentée pour information à la Commission d'Appel d'Offres.

La meilleure offre, qui est également la « moins-disante », a été remise par le groupement LACOMBE/GOBEL (serruriers).

Les montants des offres sont :

- tranche ferme (6 déchèteries concernées)
☞ 25 182.40 €/HT
- tranche optionnelle (3 déchèteries concernées)
☞ 23 754.80 €/HT



*
**

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide, à l'unanimité :

- d'approuver les propositions du Président,
- d'attribuer le marché (tranche ferme+tranche optionnelle) dans les conditions suivantes :
Attributaire : Groupement LACOMBE/GOBEL
Montant du marché : 48 937.20 € HT
 dont tranche ferme : 25 182.40 € HT
 dont tranche optionnelle : 23 754.80 € HT
- d'autoriser le Président à signer le marché correspondant.

Fait et délibéré le 02 mars 2018

Le Président,

Michel WEILL



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Weill", with a long horizontal stroke extending to the right.